



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question écrite n° 20196

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le ministre de l'intérieur sur la proposition contenue dans le rapport sur la refondation des politiques d'intégration intitulé « La grande Nation pour une société inclusive » consistant à faire de L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSÉ) absorbant la Direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (DAIC) et se renforçant de directions territoriales, le vecteur national d'action globale pour l'intégration dans toutes ses composantes, à l'exclusion des suivis individuels initiaux réservés à l'action de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Il lui demande son avis sur cette proposition et le cas échéant dans quels délais elle pourrait être mise en œuvre.

Texte de la réponse

Le gouvernement a pris connaissance avec intérêt des recommandations du rapport sur la refondation des politiques d'intégration intitulé « La grande Nation pour une société inclusive ». Toutefois, il n'envisage pas l'absorption d'une des directions d'administration centrale du ministère de l'intérieur, la direction de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté (DAIC), par l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSÉ). En effet, s'il est nécessaire de construire une politique publique d'intégration en prenant en compte toutes ses composantes, la politique d'intégration ne s'assimile pas à la politique de la ville que l'ACSÉ met actuellement en oeuvre. Par ailleurs, le rôle des administrations centrales de l'État, chargées notamment de la conception et du contrôle de la mise en oeuvre des politiques publiques, et celui des opérateurs, auxquels sont confiées certaines de ces mises en oeuvre, ne sont pas de même nature. L'État n'entend donc pas se priver de ses divers leviers d'action.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20196

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 mars 2013](#), page 2426

Réponse publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4536